



DEVELOPPEMENT



Infrastructures de base

Du neuf pour les populations de Notsè

Le Premier ministre Komi Selom Klassou a inauguré hier à Notsè la maison des femmes et une Unité de soins périphériques (USP) à Atchavé.

PAGE 11

POLITIQUE



Elections locales

Pius Agbetomey : « Nous n'avons pas le droit d'échouer »

A ce jour, l'on peut considérer que les Togolais sont théoriquement en train de réussir leurs premières élections locales après trois décennies d'attente ...

PAGE 3

CAF/ Après son incarcération puis libération,

L'intégrité du président Ahmad reste-t-elle intacte ?

PAGE 10



Gouvernance locale

Payadowa Boukpessi explique les prérogatives des élus locaux

A quelques jours du démarrage de la campagne pour les élections locales, le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, Payadowa Boukpessi, éclaire l'opinion sur l'état d'avancement du processus, mais aussi sur les compétences qui seront déléguées aux élus locaux.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Partenariat Universités publiques du Togo et les Nations unies

Un accord de partenariat a été signé hier entre le Système des Nations unies (SNU) au Togo et les deux universités publiques du Togo (universités de Lomé et de Kara). Ledit accord a plusieurs objectifs qui concourent au développement des universités publiques et au-delà à celui du Togo qui vient de mettre en place le Plan national de développement.

L'accord de partenariat conclu hier concerne les agences résidentes et non-résidentes du Système des Nations unies (SNU). Ce sont la FAO, l'OIM, l'OMS, l'Onudi, l'Onusida, le PAM, le Pnud, l'Unesco, l'Unicef, l'UNFPA, l'UNHCR, l'Unrec. La coopération s'insère pleinement ...

PAGE 3





SOMMAIRE

Gabon / Nouveau gouvernement resserré
Un ministère de lutte contre la corruption créé



P 4

Adoption de la loi relative au crédit-bail
Le Togo dispose désormais d'un cadre juridique « adéquat »



P 5

Musique / Vanessa Worou VS King
Mensah
Quand l'affaire classée
ressuscite



P 9

CAF/ Après son incarcération puis
libération,
L'intégrité du président Ahmad
reste-t-elle intacte ?



P 10

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

AGBALEGNO Massan : « Ces différents crédits m'ont permis de renforcer mon activité de vente d'oranges »

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique hebdomadaire "Échos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à Lomé, dans la Région Maritime, pour partager avec vous les témoignages de AGBALEGNO Massan, bénéficiaire du Produit d'Accompagnement Spécial du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). Reportage...



AGBALEGNO Massan

C'est au siège de PADES Microfinance, une Institution de Microfinance partenaire du FNFI dans la mise en œuvre des produits que nous rencontrons notre interlocutrice, à la faveur d'un mercredi matin. Elle est venue rembourser sa mensualité de crédit qu'elle a obtenu auprès de son

Institution de Microfinance depuis plusieurs mois. Aujourd'hui elle fait partie des nombreux bénéficiaires du Produit d'Accompagnement Spécial après avoir bénéficié auparavant des quatre cycles du crédit Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF). Elle partage

volontiers ses expériences et témoignages avec nous. " Je suis habituée à faire de petites activités génératrices de revenus pour pouvoir aider mon époux à prendre en compte les charges de la famille. Après avoir vendu les bananes et autres produits fruitiers, je me suis retrouvée depuis 2015

à vendre des oranges, une activité qui je vous assure marche très bien de nos jours. J'avais alors besoin d'un petit microcrédit pour pouvoir passer à l'échelle de l'exercice de cette activité que je faisais avec beaucoup de fierté. C'est alors que j'avais alors appris l'existence du FNFI qui octroyait des microcrédits aux personnes qui en éprouvaient le besoin afin que ceux-ci puissent démarrer ou consolider l'exercice de leurs activités génératrices de revenus. Je me suis alors pliée aux exigences que nous imposait PADES Microfinance, et fort heureusement c'était des exigences très faciles pour moi à remplir. Après avoir suivi avec succès toutes les étapes, je me suis alors vu octroyer une première tranche de crédit de 30.000 FCFA, une seconde de 40.000 FCFA et les deux dernières tranches de 50.000 FCFA chacune. Ces différents crédits m'ont permis de pouvoir renforcer mon activité de vente d'oranges. Je peux également vous assurer que je n'ai éprouvé aucune difficulté en termes de remboursement. La preuve est que si j'ai pu obtenir les quatre cycles de crédit APSEF ; c'est que j'étais en règle vis-à-vis des remboursements avec mon Institution de Microfinance."

Dans le dispositif du FNFI, il existe un mécanisme destiné à continuer

d'accompagner les bénéficiaires en fin de cycle des différents produits à pouvoir obtenir des crédits plus importants dans l'optique de les aider à pouvoir élargir leurs activités. Et justement le Produit d'Accompagnement Spécial mis en œuvre depuis 2016 est destiné aux bénéficiaires fin de cycle du Produit APSEF et AGRISEF. Et madame AGBALEGNO Massan ne se fait pas prier, elle formule immédiatement la demande une fois ses quatre cycles de crédit APSEF bouclés. "Après APSEF, il me fallait avoir accès à un crédit beaucoup plus important afin que puisse diversifier mes activités. Et justement le produit PAS du FNFI venait à point nommé pour me permettre de relancer d'autres activités. J'ai également suivi un petit processus et j'ai obtenu le crédit PAS d'un montant de 100.000 FCFA qui m'a permis de pouvoir acheter en quantité des paniers d'orange. Je suis passé du stade de vendeuse en détails à pratiquement revendeuse en gros et je peux vous assurer que mes revenus sont beaucoup plus importants. Je me sens plus épanouie car j'exerce une activité qui marche bien et que j'aime bien. Je m'organise également d'une bonne manière pour assurer mes engagements vis-à-vis des remboursements."

KD



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) et le Plan national de développement (PND) 2018-2022 du Togo.

« La signature de cet accord répond aussi aux nouvelles orientations des Nations unies », a expliqué Damien Mama, Coordinateur-résident du SNU au Togo. Il s'étend sur la période 2019-2023 et vise à renforcer la production et la diffusion du savoir, l'amélioration de la gouvernance universitaire, la diffusion et la vulgarisation des innovations et des résultats de recherche. En outre cet accord permettra

la conception et la mise en œuvre de curricula et programmes intégrés et adaptés aux besoins du Togo. Au final l'on répondra aux défis de la massification de l'enseignement supérieur, du développement de la culture d'entrepreneuriat, du soutien à la création des start-up, et l'amélioration des compétences de vie des étudiants. Pour le professeur Komlan Sanda, président de l'université de Kara, cela répond aux besoins actuels et futurs des deux institutions publiques.

En effet, depuis 2008, les universités publiques du Togo ont entamé leur réforme

à travers le système Licence-Master-Doctorat (LMD), mais des difficultés persistent. Les deux institutions doivent faire face aux défis liés à la mobilisation des ressources en dehors de ce que l'Etat leur accorde.

Quatre axes sont visés par l'accord de partenariat : accroître l'employabilité et le potentiel entrepreneurial des jeunes et des femmes afin qu'ils bénéficient des opportunités d'emplois décentes dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services. L'accord permettra aussi d'accroître la résilience des populations des zones vulnérables aux

changements climatiques et aux risques de catastrophe en favorisant un accès équitable à un cadre de vie décent et à des ressources naturelles et énergétiques durables.

Le troisième axe vise à renforcer les mécanismes d'inclusion pour permettre aux populations d'avoir un accès accru et équitable aux services sociaux notamment la protection sociale, l'éducation, la santé, la nutrition, l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

Le dernier axe permettra d'appuyer les institutions publiques aux niveaux central, régional et local

pour qu'elles appliquent de manière accrue les principes de redevabilité, d'efficacité et d'inclusion pour fournir des services publics de qualité et renforcer la cohésion sociale.

Selon le professeur Dodzi Kokoroko, président de l'université de Lomé, « le mariage n'est pas une fin en soi. C'est après mariage qui constitue le meilleur baromètre de la stabilité de l'union ». Ainsi, seul le temps permettra de juger du bien-fondé de l'accord de partenariat qui est intervenu hier.

Edem Dadzie

Gouvernance locale

Payadowa Boukpassi explique les prérogatives des élus locaux

A quelques jours du démarrage de la campagne pour les élections locales, le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, Payadowa Boukpassi, éclaire l'opinion sur l'état d'avancement du processus, mais aussi sur les compétences qui seront déléguées aux élus locaux.



Le ministre Payadowa Boukpassi

Dans le but de répondre aux exigences régaliennes mais aussi d'accélérer la lutte

contre la pauvreté, le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé et son gouvernement ont mis en

exécution le processus de décentralisation. Auparavant, les actions de développement étaient pilotées du haut vers le bas par le pouvoir central et ses représentants.

Les ministères en charge du Développement à la base, de la Planification du développement à travers divers programmes s'activent depuis des années déjà. Mais cela ne suffit pas toujours. Très bientôt donc, les élus locaux prendront le relais, toujours sous le contrôle du pouvoir central bien-sûr. « Le cadre juridique, les normes et procédures qui encadreront cette délégation de compétences sont élaborés par l'Etat

», précise le ministre Boukpassi.

Plusieurs domaines sont concernés par ce transfert : développement local et gestion communale, urbanisme et habitat, infrastructure, assainissement, gestion de l'environnement, santé, éducation, voiries, état civil etc. Les ressources seront aussi transférées selon Payadowa Boukpassi. En ce qui concerne l'organisation de ces consultations électorales, le ministre est clair : « il ne manque rien aujourd'hui pour la tenue de ces élections ». Il y a eu quelques tâtonnements avec la validation et l'affichage des listes définitives par

la Cour suprême, mais selon l'émissaire du gouvernement, tout est rentré dans l'ordre.

Pour ceux qui ne savent pas où ils doivent voter, monsieur Boukpassi leur dit ceci : « les listes sont faites par commune et il est facile de se retrouver. Allez voter là où vous êtes fait enrôler. Il est possible de faire des transferts pour ceux qui changent de domiciles ». Même dans le cas du décès d'un candidat avant les élections comme c'est le cas à l'Alliance nationale pour le changement (ANC), la loi prévoit que ce dernier puisse être remplacé.

E. Dadzie

Elections locales

Pius Agbetomey : « Nous n'avons pas le droit d'échouer »

A ce jour, l'on peut considérer que les Togolais sont théoriquement en train de réussir leurs premières élections locales après trois décennies d'attente. Mais les différents acteurs impliqués continuent de se préparer activement. La Cour suprême qui veillera à la légalité du processus ne lésine pas sur les moyens. Le Garde des sceaux, ministre de la Justice, Pius Agbetomey, était à une rencontre organisée la semaine dernière par l'institution dirigée par le juge Akakpovi Gamatho.

La Cour suprême de l'Administration territoriale, de la Sécurité et de la Protection civile étaient également présents à l'ouverture de cette rencontre. La formation est organisée pour renforcer les capacités de tous ces acteurs afin que le processus en cours soit une réussite.

A cette occasion, le ministre de la Justice

déclarait à propos des élections locales : « nous n'avons pas le droit d'échouer. Nous sommes condamnés à réussir ». Monsieur Agbetomey a raison de s'inquiéter, parce que cela fait tout de même longtemps que les Togolais ne se sont pas rendus à ces élections. C'est donc comme un saut dans l'inconnu. Beaucoup d'acteurs politiques

et de la société civile ont depuis le début du processus exprimé leur appréhension. Ceux-ci n'ont pas manqué de faire des propositions en se basant sur les expériences et les erreurs que d'autres pays ont commises dans la marche vers la démocratie locale.

Et le Togo qui a beaucoup de défis à relever aujourd'hui et dans l'avenir, notamment sur les plans sécuritaire et de développement, ne peut pas s'offrir le luxe de ne pas réussir ce processus. Les insuffisances doivent donc

être relevées et corrigées au fur et à mesure. Parlant d'insuffisance, l'on a enregistré quelques difficultés au moment de la publication de la liste définitive des candidats. Il faut reconnaître tout de même que la Cour suprême à travers son président, a su gérer avec efficacité ce petit coup de vent qui a failli enflammer l'opinion. C'est donc le signe qu'il va falloir rester sur ses gardes et calculer minutieusement chaque action qui sera entreprise à l'avenir.

E. D.

Gabon / Nouveau gouvernement resserré Un ministère de lutte contre la corruption créé

Il l'avait dit dans son discours circonstanciel du 8 juin dernier. Plus de place à la gabegie et à ceux qui poursuivent leurs propres intérêts. Ali Bongo vient de publier la liste d'un nouveau gouvernement resserré autour de 28 ministres dont 6 femmes contre 36 et 11 femmes précédemment. Comme il fallait s'y attendre, un ministère chargé de lutter contre la corruption a été créé.

La nouvelle équipe gouvernementale dévoilée compte aujourd'hui 28 ministres au lieu de 36. Le nombre de femmes ministres est passé de 11 à 6. Le chef du gouvernement Julien Nkoghe Bekalé est resté en place, à la tête d'une équipe profondément remaniée par rapport aux précédents gouvernements.

Les postes ministériels dans le viseur du chef de l'Etat, notamment ceux des Forêts et de la vice-présidence ont évidemment trouvé preneurs. Suite à leur éviction, le 21 mai dernier, à la faveur de

l'affaire dite du « Kévazingo gate », les désormais ex-ministres Pierre Claver Maganga Moussavou de la vice-présidence et Guy Bertrand Mapangou de l'environnement et Forêts ont cédé leur place.

Au ministère de la Forêt, de la Mer et de l'Environnement, Ali Bongo place le scientifique d'origine britannique Lee White. Ce défenseur de l'environnement naturalisé gabonais saurait ainsi mettre ses principes et convictions au service de la nature et de la nouvelle vision du chef de l'Etat.

Mais pour s'assurer du recul

de la corruption, ce fléau qui gangrène nombre de pays africains, le président Ali Bongo créé un ministère chargé de la « promotion de la bonne gouvernance, de la lutte contre la corruption ». Ce poste qui est occupé par Francis Nkea Ndzigue, se fera aussi le maître de l'évaluation des politiques publiques au Gabon.

Précédemment ministre d'Etat, ministre de l'Habitat et du Cadre de vie, ce juriste de formation, auteur de plusieurs documents juridiques en droit pénal, Francis Nkea Ndzigue a été aussi ministre d'Etat, ministre de la Justice et



Francis Nkea Ndzigue, nouveau Ministre gabonais de lutte contre la corruption

Garde des sceaux au Gabon. Il prend ainsi les rênes d'un nouveau ministère dont l'existence sera suivie de près, notamment par le chef de l'Etat lui-même, ainsi que les partenaires multilatéraux du pays.

Il est à signaler aussi, dans ce nouveau gouvernement, le retour aux affaires d'un fidèle parmi les fidèles du chef de l'Etat : Ernest Mpouho Epigat, ancien

ministre de la Défense à qui revient le portefeuille de l'Habitat. Quant au porte-parole du gouvernement Alain Claude Bilie By Nze, il se frotte les mains avec un poste aussi stratégique qu'est le ministère des Affaires étrangères, avec un ministre délégué. Le ministère de la Défense reste inchangé.

Alexandre Wémima

Côte d'Ivoire / Propos sur les Etrangers Henri Konan Bédié ramène-t-il la polémique de l'« Ivoirité » ?

Croyant attirer l'attention des autorités ivoiriennes sur l'orpaillage clandestin en Côte d'Ivoire au cours d'une rencontre avec des représentants PDCI venus de Koumassi, l'ancien président ivoirien Henri Konan Bédié a plutôt créé une polémique qui risque d'embraser le pays. Après une sortie explicative, organisée par son parti lundi 10 juin 2019 suite à la réaction du gouvernement Ouattara, c'est au tour du RHDP d'être en face de la presse ce mardi 11 juin 2019 pour montrer la gravité des propos tenus par l'ancien président de la République, alors auteur de la fameuse loi sur l'Ivoirité qui a embrasé le pays et causé des milliers de morts dans les années 1990.



Henri Konan Bédié

Après le PDCI lundi 10 juin, c'est au tour du RHDP de monter au créneau pour expliquer la réaction du gouvernement ivoirien face aux propos tenus par Henri Konan Bédié le week-end dernier.

Alors que le PDCI dénonce un « mauvais procès » fait à son président pour ses propos tenus alors que ce dernier tentait d'attirer l'attention du gouvernement sur les conflits intercommunautaires récurrents, l'orpaillage clandestin, et des nombreux cas de fraude qui plombent l'

« identité ivoirienne », le RHDP démontre que le président Bédié ne fait que jeter un pavé dans la marre pour raviver les tensions ethniques et intercommunautaires qui divisent les Ivoiriens depuis longtemps.

Certes, en incitant à la révolte sur ce phénomène de l'orpaillage clandestin, sur la présence d'étrangers « à qui on fait faire des papiers, possiblement pour fausser les élections de 2020 », l'ancien président Bédié ne profiterait-il pas des conflits intercommunautaires qui

séviennent ces derniers temps dans le pays pour ramener le fameux concept de l'Ivoirité qui a fait sombrer le pays dans les années 1990 ?

Pour le ministre Kobenan Kouassi Adjoumani, agissant en porte-parole du RHDP, « Le phénomène de l'orpaillage clandestin ne concerne pas uniquement des étrangers, mais aussi des Ivoiriens.... Ces appels à la haine et à la révolte sont constitutifs d'une infraction prévue et punie par le code pénal ivoirien en son article 158, alinéa 2. (...) Ironie du sort, ces dispositions proviennent de la loi n°95522 du 6 juillet 1995 adopté à l'initiative de Bédié alors président de la République. En d'autres termes, Bédié tombe sous le coup de la loi qu'il avait fait lui-même adoptée ».

Ainsi dit, les autorités ivoiriennes iront-elles se saisir dans les prochains jours du président du PDCI Henri Konan Bédié pour violations des dispositions de l'article 158 de la Constitution? Les jours à venir nous édifieront plus.

Alexandre Wémima

Ghana / Présidentielle 2020 Une nouvelle coalition de partis d'opposition autour d'un candidat unique

Dans le cadre des préparatifs pour la présidentielle de 2020 au Ghana, le Convention People's Party, le People's National Convention et le Progressive People's Party ont décidé de «mettre fin à la bipolarisation de la vie politique». Les trois partis se sont mis d'accord afin de présenter une candidature unique face aux deux blocs majeurs.

Les partis politiques « mineurs » au Ghana décrient l'hégémonie du National Democratic Congress (NDC, opposition) et le New Patriotic Party (NPP, pouvoir). Trois partis de l'opposition notamment le Convention People's Party (CPP), le People's National Convention (PNC) et le Progressive People's Party (PPP) ont annoncé un accord tripartite afin de présenter une candidature unique à la présidentielle en 2020.

Les trois partis réunis au Sud Dayi, une localité dans la région de Volta, ont formé un conseil exécutif pour aller aux élections de 2020, se définissant comme un regroupement des Nkrumahistes, ceux qui défendent les idéaux de Kwame Nkrumah, le premier président du Ghana indépendant. S'expliquant sur le but de l'initiative, le porte-parole dudit comité exécutif, Kofi Nani, a confié que celle-ci vise à mettre en place un front qui va rompre avec la bipolarisation de la vie politique au Ghana par le NDC et le NPP. Ce groupe devra s'atteler à «inverser la situation, tourner la page et attirer de la considération pour le mouvement», a-t-il indiqué.

Le NDC et le NPP s'alternent en effet au pouvoir depuis l'amorce de l'ère démocratique au Ghana en 1992 avec l'ex-président John Jerry Rawlings. Les autres partis n'ayant jamais réussi à accéder à la magistrature suprême sont devenus de plus en plus faibles.

T.M. et La Tribune Afrique

Forum économique Togo-UE

Sandra Johnson : « Ce forum est une opportunité offerte au secteur privé »

Le Forum économique Togo-Union européenne s'ouvre demain jeudi 13 juin à Lomé. Selon la responsable de la Cellule climat des affaires Mme Sandra Johnson, cette rencontre est une opportunité pour le secteur privé.

Lomé accueille les 13 et 14 juin plusieurs investisseurs européens pour le compte du premier Forum économique Togo-Union européenne. Tout est mis en place pour faire de cette rencontre une réussite et une opportunité pour le pays qui s'est lancé sur les rails du développement à travers son Plan national de développement (PND). Ce développement passe également par la promotion du secteur privé. C'est

l'un des objectifs du gouvernement togolais. Lomé veut permettre au secteur privé de tirer un meilleur profit de la rencontre.

« Ce forum est une opportunité offerte au secteur privé. Certes, l'Etat en tirera aussi profit, mais les entreprises en seront les premiers bénéficiaires », a indiqué Sandra Johnson à nos confrères de Victoire FM. Ce sera une occasion pour le secteur privé togolais de faire des affaires

avec les investisseurs européens. Pour ce faire, des rencontres B2B sont prévues avec des investisseurs européens.

Le Forum économique Togo-Union européenne sera également une opportunité pour les porteurs de projets togolais. Plus de 130 projets bancables du secteur privé ont été sélectionnés par le comité d'organisation du Forum. Ces projets seront présentés lors des rencontres B2B. Pour les organisateurs,



Mme Sandra Johnson

cela permettra de nouer des contacts et de bâtir des relations solides et pérennes entre les entrepreneurs togolais et les investisseurs européens. Le comité avait prévu de présenter 100 projets bancables mais le nombre élevé et la qualité des projets soumis lui a permis de revoir ce chiffre. Les projets bancables retenus

viennent des secteurs comme l'agriculture, l'agroalimentaire, la formation, l'énergie, les industries manufacturières, les transports, la logistique. 600 participants dont 300 investisseurs européens sont attendus à Lomé pour ce premier Forum économique entre le Togo et l'Union européenne.

Félix Tagba

Energie

Les travaux de construction de la centrale Kékéli seront lancés aujourd'hui

Les travaux de construction de la centrale thermique Kekeli Efficient Power seront officiellement lancés ce mercredi 12 juin. La cérémonie de pose de la première pierre de cette centrale se fera en prélude au Forum économique Togo-Union européenne.

La veille du Forum économique Togo-UE, les autorités togolaises procèdent ce jour à la pose de la première pierre de la centrale thermique Kekeli Efficient Power. Selon les informations publiées par le site dédié au Forum Togo-UE, cette cérémonie de pose de la première pierre sera présidée par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Elle s'inscrit dans le cadre des événements organisés en prélude à ce Forum. D'après le programme, cette cérémonie est prévue pour

cet après-midi.

La centrale thermique Kekeli Efficient Power sera construite dans la zone portuaire. Les travaux de construction devraient durer 18 mois.

Il s'agira d'une centrale thermique bi-fuel avec une capacité de 65MW. Elle utilisera « la technologie du cycle combiné qui permet de produire plus d'électricité sans consommation additionnelle de gaz et en limitant les rejets de CO2 dans l'atmosphère ». Kekeli

Efficient Power portera la capacité de production du Togo à 193 MW.

Le Togo a signé en octobre 2018 une convention de concession de production d'électricité avec la société Eranove. Selon la convention, le groupe industriel panafricain spécialisé dans la production de l'électricité en Afrique se chargera de la conception, du financement, de la construction, de l'exploitation et de la maintenance de la nouvelle centrale thermique. Le coût



La maquette de la centrale Kékéli

global de la concession est de près de 64 milliards de FCFA. Les travaux de construction seront effectués par le groupe espagnol Grupo TSK (EPC). Pour sa réalisation, la centrale a bénéficié d'un appui de 25 milliards FCFA de la Banque ouest africaine de développement (BOAD). Cette centrale permettra de réduire la dépendance énergétique du Togo.

Elle permettra de fournir de l'énergie électrique additionnelle à 263 000 foyers togolais. La stratégie nationale d'électrification du pays prévoit un taux d'électrification de 50% d'ici à 2020. Le gouvernement veut étendre ce taux à 100% à l'horizon 2030 pour permettre à tous les Togolais d'avoir accès à l'électricité.

Félix T.

Adoption de la loi relative au crédit-bail

Le Togo dispose désormais d'un cadre juridique « adéquat »

Les députés ont adopté jeudi 6 juin la loi uniforme relative au crédit-bail dans les Etats membres de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). Le texte a été adopté à l'occasion de la 6ème saison plénière de la première session ordinaire de l'année 2019 de l'Assemblée nationale.

Le texte est composé de 58 articles regroupés en 8 titres, subdivisés en 15 chapitres. Le crédit-bail est un instrument privilégié de financement des entreprises. Ses effets d'entraînement sont reconnus sur les autres produits financiers comme le capital-risque, l'affacturage et les crédits bancaires.

La loi vient combler l'absence d'un cadre juridique, comptable et

fiscal adéquat au Togo en ce qui concerne le crédit-bail. Cette situation fait que la contribution du crédit-bail au financement de l'économie nationale est faible.

« L'adoption de la présente loi revêt donc une importance majeure et offre à notre pays un cadre juridique adéquat permettant au système bancaire d'améliorer l'accessibilité du secteur privé au crédit pour accroître

ses activités », a précisé Mme Demba Tignokpa, ministre de la Planification du développement et de la Coopération.

Le crédit-bail va également contribuer au financement et à la mise en œuvre du Plan national de développement du pays. « L'essor du crédit-bail, c'est aussi une réponse à la problématique de financement du Plan national de développement (PND 2018-2022), articulé autour de trois axes



La ministre Demba Tignokpa

stratégiques et dont le secteur privé est appelé à y contribuer à hauteur de deux tiers », a ajouté Mme Tignokpa. La ministre a invité le secteur financier et les opérateurs économiques

à saisir cette occasion pour faire de ce crédit un instrument de financement de l'activité de production pour le développement économique du pays.

F.T.

RIDUTO®

RIZ DU TOGO

1kg,

5 kg,

25 kg,

50 kg



Le choix de la qualité et du bon goût

05 BP 328 Lomé -Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : info.riztogo@gmail.com

RIDUTO & RIZ DU TOGO sont des marques déposées

BOA Express

TRANSFERT D'ARGENT RAPIDE ET SÉCURISÉ

- Bénin

- Burkina Faso

- Côte d'Ivoire

- Mali

- Niger

- Sénégal

- Togo



BANK OF AFRICA

GRUPE BMCE BANK



Devinettes

1/ Une pierre blanche tombe dans la mer noire. La mer tourbillonne. L'amer devient doux. La pierre disparaît. Qui suis-je ?
2/ Je peux parcourir le monde entier en restant à ma place dans mon coin. Qui suis-je ?

Méditation

«Je connais deux voisins qui travaillaient dans la même entreprise.
Paul avait une voiture et Pierre n'avait pas de voiture mais tous les deux étaient de la même génération et ils occupaient le même poste dans l'entreprise.
Un jour les deux ont reçu un message comme quoi, le Directeur International doit désigner le Directeur National alors ils devraient vite se rendre au bureau.
Paul a pris sa voiture, en cours de route, il rencontre Pierre qui marchait, il l'ignore, il fait comme s'il ne l'avait pas vu et puis il le dépasse en vitesse.
Pierra prend un raccourci. Paul tombe dans un embouteillage, pendant ce temps un Homme à moto invite Pierre à monter sur sa moto.
Après l'embouteillage, Paul arrive au bureau où il trouve Pierre qui est assis dans la salle,. Le même Pierre qu'il a dépassé en ville la-bas, était assis dans la salle avant lui.
Le directeur a pris la parole et il a dit: "J'ai fait exprès pour vous convoquer urgemment, je voulais voir qui allait vite arriver au bureau et comme c'est Pierre le premier alors c'est lui que je nomme comme Directeur".
C'est juste pour dire que, chacun a son heure de gloire, l'autre a une voiture, toi tu n'as pas de voiture, ne te presse pas, ton tour arrive.
Ne soyez pas pressé dans la vie. Trop pressé arrive tard. Soyez patient dans la vie, n'enviez pas la vie de quelqu'un. Ne vous comparez à personne.
Soyez humble, ne soyez pas méchant, aimons nous les uns les autres, Dieu s'occupera du reste dans votre vie.»

Photo du jour



Parfois il faut la détermination pour atteindre ses objectifs

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
GYM FILLOPARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
(Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC.
Tél: 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

Pharmacies de garde de Lomé du 10 au 17 / 6 / 2019

JEANNE D'ARC	M. RENAULT	22 22 08 01
ETOILES	10 AV. N. MARCHE	22 21 88 47
TULIPE	BÈ	22 21 07 22
ECLAIR	BÈ	22 22 75 11
OCEANE	RUE OCAM	22 22 62 77
HORIZON	NYÉKONAKPOÈ	22 20 42 42
AMITIE	(SOTED)	22 21 74 47
GBOSSIME	GBOSSIMÉ	22 22 50 50
HÔPITAL	CHU-TOKOIN	22 20 08 08
ISIS	AV. JEAN PAUL II	70 44 83 87
PAIX	RÉSIDENCE DU BENIN	22 26 40 91
BAH	HEDZRAWÉ	22 26 03 20
ST PIERRE	SAGBOVILLE	22 26 19 73
SANTA MADONNA	KÉGUÉ	70 01 03 03
MAWULE	BÈ-KPOTA	70 45 91 86
MAËLYS	BÈ KPOTA	22 27 60 19
BETHEL	D'ADIDOGOMÉ	22 25 23 70
DES ECOLES	ADIDOGOMÉ	22 51 75 75
HOSANNA	SAGBADO-	22 51 50 49
MATHILDA	LOMÉGAN - ODEF	22 51 15 34
EL SHADAÏ	FACE ESTAO	22 51 44 25
BETANIA	TOTSI-	96 80 10 11
MILLENAIRE	'AGOENYIVÉ	22 51 64 31
MATHILDA	LOMÉGAN	22 51 15 34
NABINE	SISE AGOÈ ANOMÉ	93 36 26 26
VOLONTAS DEÏ	AVÉDJI,	70 42 23 60
VITAFLORE	VAKPOSITO	70 40 22 86
LA GRÂCE	SUN AGIP AGOÈ	22 25 91 65
ESPACE VIE	AGOE LOGOPÉ	,99 85 89 07
VITAS	AGOÈ ASSIYÉYÉ	22 25 63 43
MAWUNYO	AGOÈ	70 42 34 64
TAKO	ZONGO	22 34 03 42
BAGUIDA	BAGUIDA	70 42 47 77
AVEPOZO	AVEPOZO	22 27 04 86

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Musique / Vanessa Worou VS King Mensah Quand l'affaire classée ressuscite

Que dire de la musique togolaise ? La musique togolaise se porte à merveille, parce qu'elle enregistre des étoiles montantes, des sorties d'albums. Néanmoins, elle connaît quelques difficultés par moments à l'instar des petits clashes entre des artistes. Comme quoi chaque communauté connaît des conflits qui contribuent d'ailleurs à l'évolution de cette dernière. Seulement, on se demande vers quel horizon, la guerre récurrente entre les deux artistes togolais Vanessa Worou et King Mensah va mener la musique togolaise.



Vanessa Worou & King Mensah

La diva Vanessa Worou VS le célèbre King Mensah. On aurait cru qu'on était en présence d'un simple match amical, mais rien de tout cela. En effet, la chanteuse Vanessa Worou accuse à nouveau sur les réseaux sociaux l'artiste King Mensah, de l'avoir sacrifiée dans la franc-maçonnerie. Eh oui, l'affaire ressurgit sur la toile alimentant ainsi depuis quelques

jours l'actualité culturelle togolaise.

Si pendant longtemps, King Mensah a gardé le silence face à son accusatrice, cette fois-ci, le roi de la musique a enfin exprimé son ras-le-bol. Il semblerait que la formule « On répond à un imbécile par le silence » n'est pas évidente dans tous les cas, et surtout pour le cas présent à l'ère du numérique.

Dans sa mise au point sur la toile, King Mensah écrit à l'entame dans sa lettre, être victime d'attaques acerbes venant de Vanessa Worou. « Depuis quelque temps sur les réseaux sociaux, je fais l'objet d'attaques acerbes venant de Vanessa Worou, une artiste qui a travaillé avec moi pendant de longues années en tant que choriste... Toutefois, et pour vous rassurer, je tiens à vous signifier que

toutes ces allégations sont fausses et sans fondement », a précisé King Mensah.

Par ailleurs, King Mensah affectueusement appelé « Papavi » par le public togolais est surpris de faire l'objet d'une telle calomnie de la part de son ex-choriste qui aurait été d'ailleurs très proche de lui.

Réseaux sociaux, un espace des mises au point ?

Certains artistes comme Toto Patrick, disent être déçus de l'attitude de Vanessa Worou en ce qui concerne ses accusations à l'égard de King Mensah. Cela paraît normal. Il faut rappeler Vanessa Worou à l'ordre, mettre les points sur les i. A cet effet, chaque artiste voudrait sortir de son silence pour condamner le comportement de Vanessa et lui rappeler tous les bonnes œuvres de King Mensah à son endroit à une période de sa vie. Malheureusement les réseaux sociaux sont devenus un espace de règlement de compte ou encore de diffamation.

Justement on se demande bien à quoi s'attendait Vanessa Worou en accusant King Mensah sur les réseaux sociaux. Les utilisateurs des réseaux sociaux sont-ils des juges ? Ou des chefs traditionnels ? C'est à la

fois ridicule et écœurant cette affaire entre Vanessa Worou et King Mensah qui refait surface de nouveau. Comme pour dire une affaire classée peut être rouverte si elle est mal classée.

Il est vrai que King Mensah a avoué que les réseaux sociaux n'étaient pas un canal approprié pour la gestion des différends, pourtant il a également réagi sur ces derniers pour exprimer son indignation. N'existe-il pas des associations d'artistes qui pourraient se plancher sur cette affaire qui semble devenir une guerre froide entre ces deux artistes ?

Ces genres de conflits entre les artistes que l'on considère surtout comme des aînés de la musique togolaise renvoient non seulement une mauvaise image de l'arène musicale au Togo, mais donnent aussi un très mauvais exemple à la future génération. Autant assainir plus tôt le milieu musical togolais pour un vivre ensemble entre ces artistes qui sont avant tout des fils et filles d'un même pays. Comme l'adage le dit, quand on a tout perdu, seule la Culture demeure. Aussi faudrait-il que ces artistes qui sont la vitrine de la culture togolaise se respectent mutuellement, ainsi notre culture sera respectée dans notre pays comme partout ailleurs.

Nadia Edodji

Lire

« L'enfant Noir » de Camara Laye. Ed Plon. Pp 38-39

«...À Kouroussa, j'habitais la case de ma mère. Mes frères qui étaient plus jeunes, et mes sœurs, dont l'aînée me suivait à un an d'intervalle, dormaient chez ma grand-mère paternelle. Ainsi le voulait l'exiguïté des cases. Ce n'était que durant le temps qu'ils avaient pris le sein, que ma mère avait gardé mes sœurs et mes frères auprès d'elle ; sitôt sevrés – c'est l'habitude de sevrer très tard –, elle les avait

confiés à ma grand-mère ; seul, j'étais demeuré avec elle. Mais je n'étais pas seul à occuper le second lit de la case : je partageais ce lit avec les plus jeunes apprentis de mon père. Mon père avait toujours quantité d'apprentis dans son atelier, des apprentis venus d'un peu partout et souvent de très loin, d'abord parce qu'il les traitait bien, je pense, et surtout parce que son habileté d'artisan était abondamment établie, et encore, j'imagine, parce que sa forge ne chômait jamais. Mais, ces apprentis, il fallait les loger. Ceux qui avaient l'âge d'homme possédaient leur case propre. Les

plus jeunes, ceux qui comme moi n'étaient pas circoncis, dormaient dans la case de ma mère. Sans doute mon père jugeait-il qu'ils ne pourraient avoir de meilleur logement que sous la surveillance de ma mère, et il en jugeait à bon droit ; ma mère avait beaucoup de bonté, beaucoup de droiture, beaucoup d'autorité aussi et l'œil à tout ; c'est dire que sa bonté n'allait pas absolument sans sévérité, mais comment en eût-il été autrement, alors que nous étions, à l'époque, outre les apprentis, une dizaine d'enfants à courir d'un coin à l'autre de la concession, des enfants pas toujours sages et

toujours remuants, des enfants qui mettaient la patience de leur mère à rude épreuve – et ma mère n'avait pas grande patience. Je crois bien qu'elle avait meilleure patience pour les apprentis que pour nous ; je crois qu'elle se contraignait plus pour les apprentis que pour nous. Ces apprentis qui étaient loin de leurs parents, ma mère, mon père aussi leur donnaient une entière affection ; très réellement ils les traitaient comme des enfants qui auraient eu besoin d'un surcroît d'affection, et – je l'ai plus d'une fois remarqué – certainement avec plus d'indulgence que nous-mêmes. Si

j'avais meilleure part dans le cœur de ma mère – et j'avais sûrement meilleure part – extérieurement il n'y paraissait pas : les apprentis pouvaient se croire sur un pied d'égalité avec les vrais fils ; et quant à moi, je les considérais comme des frères aînés. Je garde plus spécialement souvenir de l'un d'eux : Sidafa. Il était un peu plus âgé que moi, fort éveillé, mince et vif, de sang chaud déjà, riche en inventions et en expédients de toutes sortes. Comme je passais mes journées à l'école, et lui dans l'atelier, nous ne nous rencontrions jamais si bien pour bavarder qu'au lit... »

CAF/ Après son incarcération puis libération, L'intégrité du président Ahmad reste-t-elle intacte ?

L'homme politique algache, président de la Confédération africaine de football (CAF), Ahmad Ahmad a été interpellé jeudi 06 juin dernier par la police française. Accusé dans un premier temps de corruption et d'avoir signé un contrat douteux avec une société implantée en France, le premier responsable du football africain a ensuite été libéré pour manque de preuve incriminante. Mais, cet épisode inquiétant n'a-t-il pas altéré son intégrité et par la même occasion celle de l'instance faïtière ?



Ahmad Ahmad, président de la CAF

C'est une tache noire qui vient de salir le mandat de l'actuel dirigeant du football africain, jusqu'ici exempt de tout reproche.

De quoi l'accuse-t-on concrètement et pourquoi ?

Présent à Paris dans le cadre du 69ème congrès de la Fifa, Ahmad Ahmad a été arrêté et entendu par l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales (Oclif).

On lui a reproché d'avoir rompu unilatéralement un contrat avec l'équipementier allemand "Puma" après avoir reçu des pots-de-vin estimés à 830.000 dollars de la part de Technical Steel, une société française qui serait dirigée par un proche d'Ahmad. Dans la foulée, cette information a été corroborée par l'ex-

secrétaire général (limogé entre-temps par Ahmad) de la CAF, Amr Fahmy, qui accuse l'actuel président d'avoir fait preuve d'affinité et de cupidité dans ce dossier. Cependant, pour le principal intéressé, toutes les décisions ont été prises de manière collégiale et transparente de surcroît : « Ce sont des mensonges. En 2017, pour le Championnat d'Afrique des nations (Chan), la Confédération n'avait plus d'équipementier. Il a fallu en trouver un en toute urgence. Avec Puma, vu le délai, on n'avait pas la certitude d'être satisfait à temps. Et, après avoir réalisé l'étendue de la corruption à la tête de notre service marketing en charge du dossier, j'ai alors alerté "Adidas Egypte" mais là aussi, le stock était insuffisant. Ceci m'a amené à solliciter mon attaché (Loïc Gérard) afin de contacter toute personne de sa connaissance dans ce secteur (Romuald Seilier, patron de Technical Steel) et

qui pourrait nous ravitailler dans les délais. Du début jusqu'à la fin, il n'y a jamais eu de magouille », a-t-il assuré en mi-avril.

« Le président de la CAF a été libéré sans qu'aucune charge ne soit retenue contre lui et est désormais autorisé à faire ses mouvements notamment son voyage sur Bamako pour le règlement de la crise qui secoue le Mali, menacé de se faire exclure de toutes les compétitions par la Fifa », ont annoncé, il y a quelques jours, ses proches et collègues.

Cet épisode sera-t-il sans conséquence ?

D'un point de vue juridique, jusqu'à preuve de contraire, le patron de la CAF ne risque plus rien. Néanmoins, tous les projecteurs sont tournés vers la Confédération africaine de football qui va voir planer pendant un bon bout de temps, sur ses différents acteurs, le pessimisme et la méfiance.

Dorénavant, la tranquillité de la CAF, version Ahmad, est d'une manière ou d'une autre menacée. L'institution est maintenant contrainte de faire un sans-fautes, plus aucune erreur n'est envisageable, faute de quoi, les anciennes accusations ainsi que de nombreuses critiques referont surface, une situation qui serait périlleuse et à laquelle elle éprouverait beaucoup de difficultés à surmonter.

Pour l'instant, on n'en est pas encore là ; tant mieux. Ces faits scandaleux qui rongent régulièrement le football africain doivent, autant que faire se peut, être évités pour le bien-être des disciplines sportives sur le continent. Ceci passe par une meilleure et/ou transparente gestion à la tête des différentes confédérations ainsi qu'un dévouement infaillible de tous les acteurs pour le continent.

Augustin Akey (Stagiaire)

Cane 2019 en France / Entretien avec Mouhamed Djobo, entraîneur de l'équipe togolaise « Je suis très content de cette équipe et de mes coéquipiers, pour ce que nous avons réalisé »

Le trophée de la 9ème édition de la Coupe africaine des nations estudiantines (Cane) de France, a été remporté par le Togo, ce samedi 08 juin 2019 en France. Les jeunes togolais vivant en France ont représenté leur pays et finissent champions en battant en finale, le Mali par 3 buts à 1. Dans une interview exclusive qu'il nous a accordée, Mouhamed Djobo, responsable de cette équipe togolaise championne, parle des réalités de cette équipe togolaise et des aspects qui peuvent profiter au Togo.

Comment cette équipe togolaise est née en France ?

C'est la première fois que le Togo remporte cette Cane après trois participations. Je suis arrivé en 2016 et en fin d'année 2017, je me suis renseigné pour savoir qui était le responsable de l'équipe du Togo. Ils m'ont fait savoir que le Togo n'a jamais participé à cette compétition. Donc, j'ai pris sur moi l'engagement, tant que je serai à Marseille, d'inscrire le Togo sur la liste des équipes présentes à cette compétition. Ainsi, en 2017, j'ai mis sur pied une équipe mais nous avons été éliminés en phase de groupe. L'année dernière (2018), j'ai fait venir mes joueurs qui étaient là, nous avons fait une très belle compétition mais nous sommes arrêtés en demi-finale face à l'équipe championne qui était celle des Comores. Et cette année (2019), c'est la nôtre.

Le talent de ces jeunes togolais était à la hauteur ?

Honnêtement, je savais qu'on était capable de le faire. Nous nous connaissions, nous venons pratiquement tous d'un même centre de l'école Alpha. Nous savions de quoi nous étions capables. Mais, pour cette édition, mentalement nous avons été meilleurs, nous sommes allés au-delà de nos limites, nous avons cru jusqu'au bout. Nous n'étions pas les plus 'costauds', néanmoins, nous savions que cela se jouerait d'abord dans la tête et ensuite par le talent. Je suis très content de cette équipe et de mes coéquipiers, amis et frères pour ce que nous avons réalisé.

L'équipe a-t-elle été exemplaire durant tout le tournoi ?

Elle a été exemplaire du début jusqu'à la fin et c'est une chose que je privilégie

au cours d'une compétition. Il n'y a pas eu d'embrouille ni de problème avec d'autres équipes, les consignes ont été respectées, les décisions des arbitres n'ont pas été contestées et nous avons mis tout le monde d'accord sur le fait que nous étions capables et nous l'avions fait avec le talent et rien d'autre. Tout le monde avait envie de défendre les couleurs de l'équipe nationale et on a travaillé pour réussir dans des clubs mais aussi avec l'équipe nationale. Beaucoup d'entre nous attendent une convocation ou que les dirigeants sportifs du Togo fassent des pas vers nous afin d'observer les joueurs et apprécier par eux-mêmes.

Etes-vous satisfait du déroulement du tournoi ?

Mes attentes ont été comblées sur le plan organisationnel parce que j'étais l'organisateur, le responsable de l'équipe du



Equipe togolaise championne de la Cane 2019 en France

Togo et en même temps l'entraîneur pendant la compétition.

Avez-vous des doléances à l'endroit des autorités togolaises ?

Au niveau de l'Etat togolais, nous attendons de l'aide et de l'accompagnement. Par exemple, pour les maillots, nous avons commandé les maillots éperviers depuis le pays, assuré le flocage des numéros afin d'être présentables pour représenter valablement notre cher pays. Vivement que l'Etat togolais nous aide dans les années à venir ne serait-ce que pour les équipements et déplacements des joueurs car il y en a qui sont venus d'Italie, de Toulouse, de Montpellier et un peu partout en France. Toutes ces dépenses reposent

sur nous. Nous sommes là pour représenter un pays, un Etat, une nation. Si l'Etat décide de nous aider, ce sera bénéfique pour tout le monde et je pense que tout le monde sortira gagnant.

Ces jeunes joueurs togolais dont la plupart font une carrière dans le football ont besoin de soutien et de suivi. Il s'agit de Mansour Kérim, meilleur joueur de la compétition, Atik Traoré du centre de Montpellier, ou encore Arafate Djobo, capitaine de l'équipe, meilleur buteur de son club Saint Simon de Toulouse, en Sénior régional 2, avec 13 réalisations. C'est donc l'occasion d'agir au plus tôt afin de garder ces jeunes joueurs togolais, avant que les pays européens ne leur fassent les yeux doux.

Attipoe Edem Kodjo

Infrastructures de base Du neuf pour les populations de Notsè

Le Premier ministre Komi Selom Klassou a inauguré hier à Notsè la maison des femmes et une Unité de soins périphériques (USP) à Atchavé.

Selon la directrice générale de l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb), Mazalo Katanga, tous les gouvernements dans notre pays ont toujours travaillé à l'épanouissement de la femme. Cela a eu pour conséquence la constitution de ces femmes en divers groupements pour plus d'impact. Mais ceux-ci manquent de lieux adéquats pour leurs rencontres.

Appelées au secours par ces femmes, les autorités togolaises n'ont pas lésiné sur les moyens pour leur apporter de la satisfaction. D'ailleurs, dans sa déclaration de politique générale lors de la constitution du

gouvernement Klassou II, le Premier ministre a déclaré : « pour atteindre la croissance inclusive, le gouvernement entend corriger les inégalités du genre ».

En effet, le rôle que la nature a réservé à la femme est assez beau. « La maison de l'épanouissement de la femme » comme l'a désignée madame Katanga, permettra d'instaurer l'entrepreneuriat de la femme, relever le revenu des familles et créer un cadre pour l'expression du leadership féminin. L'ouvrage est financé par l'Etat togolais et le Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) à hauteur de 100 millions de

FCFA.

Il est constitué d'un bloc A composé d'une salle d'alphabétisation, d'un réfectoire, trois bureaux du centre. Le bloc B est composé d'une salle polyvalente, une salle d'entrepreneuriat et une salle d'exposition. Le bloc C est composé d'une salle d'écoute et de conseil, une salle d'attente, une salle de production. Le site est également doté d'une paillote avec des équipements composés de bureaux, fauteuils, tables, chaises, armoires etc. Face aux difficultés d'accès des populations d'Atchavé aux soins de santé, un projet piloté par l'Anadeb et financé par le Programme d'appui aux populations



Coupure du ruban symbolique par le Premier ministre

vulnérables (PAPV) donne naissance à une Unité de soins périphériques (USP). D'un coût total de 140 millions de FCFA, l'ouvrage est essentiellement composé d'un bâtiment central, d'un bloc de latrine, d'une clôture et d'un forage photovoltaïque.

L'USP est également équipée en mobiliers et en consommables de soins. « Un grand merci

aux autorités togolaises. Le gouvernement connaît les besoins et est déjà en train de les satisfaire », a déclaré le chef canton d'Atchavé. Comme le disait le Premier ministre Komi Selom Klassou : « c'est petit à petit qu'on sort de la boue ». En d'autres termes, toutes ces initiatives mises ensemble permettront d'améliorer les conditions de vie des Togolais.

Edem Dadzie

Education

Des infrastructures de plus de 45 millions FCFA remises aux populations de Kougnohou

Le lycée de Kougnohou situé dans la région des Plateaux dispose de nouvelles infrastructures. D'une valeur de plus de 45 millions FCFA, les clés de ces ouvrages ont été remises le lundi 10 juin aux populations de cette localité par le ministre de la Culture, du Tourisme et des Loisirs Kossivi Egbétognon.

Les nouvelles infrastructures sont composées d'un bâtiment scolaire de trois classes avec terrasse et rampe d'accès, un bloc latrine de 6 cabines, un

forage photovoltaïque avec château d'eau et 4 bornes fontaines. Elles ont été réalisées sur financement interne dans le cadre du Programme d'appui aux populations vulnérables

(PAPV).

Pour le ministre Kossivi Egbétognon, « l'éducation reste au cœur des préoccupations des plus hautes autorités de notre pays ». Il a exhorté les

enseignants à « chasser le découragement et la somnolence » dans l'exercice de leur fonction. M. Egbétognon a également invité les élèves à exceller dans leur travail et les parents d'élèves à veiller et à investir dans l'éducation de leurs enfants.

Le gouvernement a pris plusieurs initiatives pour contribuer au développement d'une éducation inclusive et de qualité au Togo. Cela a permis d'accroître le taux net de scolarisation dans

les écoles primaires. Ce taux est passé de 87,8% en 2009-2010 à 94,3% en 2014-2015.

La cérémonie s'est déroulée en présence Noël Bataka, ministre de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique. M. Bataka a profité de sa présence à Kougnohou pour visiter les fermes d'élevage commercial de volailles traditionnel, le centre de production végétale et le centre Esop de manioc de Djon-Kotora.

Félix Tagba

T des médias 2019

Les journalistes défilent dans la peau d'autres corps de métiers

Le huitième acte des journalistes en mode mannequins dans la peau d'autres corps de métiers, a tenu ses promesses, le samedi 08 juin 2019, à Lomé. Dans ces uniformes professionnels, les spectateurs pouvaient reconnaître des journalistes, animateurs et techniciens de médias dont ils entendaient parler.

Plus d'une vingtaine de professionnels togolais de médias ont défilé samedi dernier sous différents couleurs et déguisements : on pouvait donc trouver des professionnels de l'information s'habiller en agents de santé, de sécurité, ou comme des spécialistes des routes et bâtiments. Un spectacle qui a visiblement beaucoup plu aux centaines de spectateurs. « La particularité de cette édition, c'est de voir les journalistes porter des uniformes

professionnels, des tenues de nos différents partenaires dans tous les domaines. C'est une joie de voir des journalistes transformés en médecins, soignants, infirmiers, infirmières, agents de sécurité, ingénieurs des bâtiments et de travaux publics », a expliqué David Bainsi Djagbavi, le manager général du T des médias. L'idée, selon lui, c'est non seulement de mettre une différence avec le programme des éditions écoulées mais aussi de montrer qu'au-delà de leur appartenance

à leur profession, les journalistes togolais ont d'autres potentialités nécessaires pour exercer dans d'autres secteurs d'activités.

Le promoteur de cette activité n'a pas manqué de planter le décor de l'idée qui sous-tend le T des médias, une initiative festive qui réunit chaque année depuis 2012 les journalistes, le temps d'une soirée. « Nous organisons le T des médias depuis 7 ans pour marquer la célébration du 3 mai, consacré la Journée internationale

de la liberté de la presse au Togo. L'idée consiste à proposer une soirée de défilé de modes aux hommes et femmes de médias pour les occuper au cours d'une soirée, les transformer en mannequins et leur proposer une rencontre dans un cadre récréatif avec les auditeurs,

les téléspectateurs et les lecteurs », a-t-il mentionné.

Cette année, l'occasion a été donnée aux spectateurs de défilé eux aussi au cours du T des médias une innovation dénommée 'le T des médias, c'est vous'.

Attipoe Edem Kodjo



Découvrez dans Jeune Afrique

Dossier spécial
Togo
30 pages

EXCLUSIF
LES CONFESSIONS INTIMES
D'ALEXANDRE DJOUHRI

CÔTE D'IVOIRE
Blé Goudé : « *Gbagbo, Soro, la prison et moi* »

SCIENCES ET TECHNIQUE
Ces femmes qui brisent
le plafond de verre

HEBDOMADAIRE INTERNATIONAL N° 3048 DU 9 AU 15 JUIN 2019

jeuneafrique

Le temps des tensions politiques révolu, voici venu celui des réformes économiques et structurelles, que le chef de l'État entend accélérer avant la présidentielle de l'an prochain.

TOGO
Faure Gnassingbé
L'homme pressé

M 01935 - 3048 - F: 3,80 €

France 3,80 € • Algérie 200 DA • Allemagne 4,80 € • Autriche 4,80 € • Belgique 3,80 € • Brésil 6,50 \$ CAN
Espagne 4,30 € • Éthiopie 67 Birr • Gabon 4,80 € • Côte d'Ivoire 4,60 € • Guinée 3,80 € • Italie 4,30 €
Luxembourg 4,80 € • Maroc 25 DH • Mauritanie 4,60 € • Mayotte 4,60 € • Norvège 48 NOK
Pays-Bas 5 € • Portugal cont. 4,30 € • Rwanda 4,60 € • RD Congo 6,30 \$ US • Royaume-Uni 3,60 £
Suisse 7 FS • Taïwan 4 NT • USA 6,90 \$ US • Zone OEA 2000 F CFA • ISSN 1930-1285



**Disponible dès maintenant
chez votre marchand de journaux
et en édition digitale**

Téléchargez l'application Jeune Afrique - Le Magazine

